



# INFOS PÊCHE



**N°24 15/12 2019**

Lettre de la société de Tence-Montfaucon

Chenereilles-Le Mas de Tence-St Jeures-Montregard-Roucoules

1105 Chemin de Bathelane 43190 TENCE TEL : 06 67 82 42 46

site Internet : [aappma-tence-montfaucon.wifeo.com](http://aappma-tence-montfaucon.wifeo.com)

## **Ami(e)s pêcheurs bonjour**

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, Christiane Deygat était dépositaire de notre société de pêche. Son magasin était dès 6h du matin ouvert, prêt à accueillir, à dépanner le pêcheur en quête d'appâts ou de matériels ou à partager un café. Le rideau s'est fermé rte d'Annonay ; Jean Pabiou était un habitué du plan d'eau, le local d'accueil du plan d'eau de Bathelane pourrait porter son nom tant il a œuvré bénévolement à sa construction. André Trevez et son fils Thierry aimaient partager leur savoir faire. Ils ont contribué à la création de l'école de pêche à la mouche. Christian, Laurent.....Une pensée pour ceux que la maladie n'épargne pas, nos amis Titus, René...

### **Fin 2020 auront lieu les élections pour le renouvellement des C.A des sociétés de pêche.**

L'érosion du nombre d'adhérents dans les AAPPMA du département nous oblige à nous interroger. Comment rendre la pêche plus attractive ? Nous avons su donner dans la gestion du plan d'eau une orientation familiale à la pratique de la pêche et sommes fiers du nombre d'enfants croissant qui fréquentent ses rives pour s'adonner au plaisir de la pêche. Un permis familial à l'échelle nationale devrait être pensé, permis qui existait quand nous étions

enfants et qui nous a permis de découvrir et de partager la pêche en famille.

**Une bonne année à vous tous**

**Jean Pabiou au plan d'eau un jour de concours en 2016**



Le Plaisir de Jean au plan d'eau ne se limitait pas à la pêche. Il aimait rencontrer et partager du temps avec les autres.

### Tarifs cartes de pêche 2020

Carte interfédérale	100€
Carte personne majeure	77€
Carte personne mineure	21€
Carte découverte femme	35€
Carte découverte enfant – de 12 ans	6€
Carte journalière	12€
Carte hebdomadaire	33€

Les assemblées générales sont des moments importants dans la vie de notre société de pêche. Y participer contribue à son évolution et apporte du soutien aux bénévoles.

### Carte interfédérale Personne majeure CHI (Club Halieutique Interdépartemental)

	126
	127
	+1
	+0.79%
<b>Carte Personne majeure</b>	
	166
	156
	-10
	-6.02%
<b>Sous-Total des cartes Personne Majeure</b>	
	<b>292</b>
	<b>283</b>
	<b>-9</b>
	<b>-3.08%</b>
<b>Carte Découverte Femme</b>	
	23
	20
	-3
	-13.04%
<b>Carte Personne mineure</b>	
	36
	33
	-3
	-8.33%
<b>Carte Découverte -12 ans</b>	
	81

	63	
	-18	
	-22.22%	
<b>Carte Hebdomadaire</b>		
	18	
	18	
	0	
	0%	
<b>Carte Journalière</b>		
	174	
	169	
	-5	
	-2.87%	
	<b>Total Cartes de Pêche</b>	
	<b>624</b>	
	<b>586</b>	
	<b>-38</b>	
	<b>-6.09%</b>	
<b>Option Club Halieutique Interdépartemental</b>		
	3	
	4	
	+1	
	+33.33%	
	<b>Total cartes de pêche + options</b>	
	<b>627</b>	
	<b>590</b>	
	<b>-37</b>	
	<b>-5.9%</b>	

2018 2019



**Parcours sans tuer Lignon aval du pont de Tence**

La disparition des anciens n'est pas l'unique raison de la diminution d'adhérents dans les sociétés de pêche. Nous avons œuvré auprès de la jeunesse par des animations ou au sein d'écoles de pêche. Il nous faut persévérer. **J'invite les enfants intéressé(e)s par la pêche à nous contacter.**

La diminution des cartes personnes mineures et découverte – 12ans doit nous inciter à œuvrer d'avantage dans nos propositions et dans notre communication.

Le plan d'eau de Bathelane offre un site agréable. Sa proximité avec le Lignon nous donne la possibilité d'accueillir, d'encadrer et d'initier des enfants à diverses pratiques de pêche en toute sécurité.

### **La vie du plan d'eau**

Les conditions climatiques ont rendu la pêche difficile au plan d'eau. Le manque d'oxygène et la température excessive de l'eau ont généré une mortalité importante des truites lâchées pour le concours du 6 Juillet. Nous nous en excusons auprès des usagers. Nous avons pu envisager de rempoissonner fin juillet après avoir retrouvé des conditions plus propices. Pour compenser, nous avons permis la pêche les 2 derniers week-ends du mois de septembre.

L'été caniculaire a laissé le plan d'eau dans un état qui ne permettait pas le lancement d'une saison no-kill. La présence massive de cormorans durant la période hivernale devient également ingérable. Nous ne pouvons plus garantir un empoissonnement satisfaisant et la perte financière est trop importante : 2000 €uros les deux dernières saisons. Le peu de truites prises lors du week-end safari avant l'ouverture atteste de cette réalité.

### **Les cours d'eau**

A la limite de la rupture, notre territoire de pêche subit des étiages importants et nous inquiète pour l'avenir. Les périodes de sécheresse liées à de fortes canicules fragilisent tout un écosystème. L'importance des zones humides pour garantir la ressource en eau n'est plus à démontrer. **Pourtant, deux de 5000 M2 sur le Mazet St Voy et sur Champclause commencent à être drainées.**

Les plantations d'épicéa ou de douglas en tête de bassin consomment beaucoup d'eau, rendent les sols acides et contribuent à une détérioration du patrimoine piscicole. La qualité de nos rivières est un enjeu touristique et économique important. L'attractivité de notre territoire en dépend.

**Un environnement protégé      une qualité de vie préservée**

**SAMEDI 14 Mars** : Ouverture de la pêche. Accueil plan d'eau tripes et vin chaud.

**SAMEDI 4 Avril** : Concours de pêche à la mouche

organisé par le club Tence-Lignon-Velay

**SAMEDI 6 Juin**

**: Faites de la pêche en famille.** Concours en doublette. Un enfant

accompagné d'un adulte. De 14h à 17h. 2 manches de 60mn. Tarif doublette 8€. Lots, coupes ou médailles pour chaque enfant.

**SAMEDI 11 Juillet** : Concours familial. Ouvert à tous. De 10h à 17h.

3 manches de 60 mn. Tarif H 11€ F ou Enf 8€ Duo famille 17€. Tous primés.

**Restauration 10€** Un moment de convivialité à partager en famille, entre amis.

Buffet d'entrées – Jambon au foin sauce madère-frites - Fraises.

**Inscription à l'avance conseillée.**

**SAMEDI 29 Août** : Concours fin de vacances ouvert à tous. De 14h à 17h.

2 manches de 60 mn. Tarif H 11€ F ou Enf 8€. Tous primés.

**Inscription à l'avance conseillée.**

Du 14 mars au 20 septembre, le plan d'eau sera ouvert le samedi et dimanche de 8h à 12h et de 14h à 19h + les jours fériés, le mercredi après midi à partir du 3 juin, le lundi après midi et le mardi après midi au mois de juillet et au mois d'août. Le tarif des abonnements demeure inchangé : 90€ si vous ne possédez pas la carte de pêche fédérale, 75€ si vous avez cette carte. Le prix de la carte journalière est de 11€ ou de 6 € pour le ½ tarif.

Pour les abonné(e)s, le nombre de truites capturées autorisées est de 5 sauf les lundis et mardis du mois de juillet et du mois d'août où l'autorisation est de 2 prises.

Le ½ tarif est proposé aux féminines et aux enfants.

La possibilité d'inviter une femme ou un enfant à partager votre quota de 5 truites vous est offerte. Il vous suffit de demander une carte d'invitation à l'accueil du plan d'eau.

**Attention à la fermeture du plan d'eau les jours de concours.**

Nous avons souhaité honorer nos engagements malgré le manque de bénévoles pour la gestion du plan d'eau. Fin 2020 sera une année d'élection pour les sociétés de pêche. L'engagement de beaucoup s'arrêtera là.....Il est temps pour chacun de penser à la suite....

**Bilan 2019 Plan d'eau de Bathelane** : 100 abonné(e)s , 7 abonné(e)s vacances, 372 cartes journalières

150 invitations.

2120kgs de truites déversés.

Elaboré par la fédération départementale, il fixe, pour les associations adhérentes, les orientations de protection des milieux aquatiques et de mise en valeur piscicole.

Les analyses orchestrées par les techniciens de la fédération, portant sur la qualité de l'eau, sur la population piscicole et sur la biodiversité de nos cours d'eau, permettent de classer notre territoire dans un contexte de conformité. **La gestion patrimoniale y est préconisée.**

Il nous faut agir pour la préservation des zones humides, élément essentiel de la fonctionnalité de nos rivières. Elles représentent 90/100 de la ressource en eau en période d'étiage.

Il nous faut améliorer la libre circulation de nos poissons, soit par la création de passes à poissons, soit par l'arasement des ouvrages qui n'ont plus d'utilité. Cela permet aux truites de remonter les cours d'eau pour aller frayer en tête de bassins, zones davantage protégées des crues printanières et permet un brassage génétique.

Il nous faut être vigilants sur les rejets polluants, qu'ils soient domestiques, agricoles ou industriels afin d'alerter les instances susceptibles d'agir.

**Les travaux du SICALA, dans le cadre du contrat territorial ont grandement contribué à une nette amélioration de l'habitat et de la circulation des poissons. Le Salcrupt, en tête de bassin du Mousse, le ruisseau des Mazeaux et le trifoulou ont fait l'objet d'importants travaux en 2019.**

**Un nouveau contrat territorial est à l'étude. Sur un territoire plus étendu, il devrait voir le jour en 2020.**

**8h30** : Accueil des participants Café- jus de fruit-

**9h** Rapport moral d'activité Questions diverses

**10 h** Rapport financier Préparation saison 2020 Tombola

**L'assemblée générale sera suivie d'un moment d'échange autour d'un vin d'honneur.**

## **COMMENT PRENDRE SA CARTE DE PÊCHE EN 2020**

Sur internet : Site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

**A TENCE : Office de tourisme**

**A MONTFAUCON : Café le tire bouchon rue centrale**

**TEL AAPPMA : 06 67 82 42 46**

**Site internet : [aappma-tence-montfaucon.wifeo.com](http://aappma-tence-montfaucon.wifeo.com)**